

Liste des documents à fournir pour déposer un dossier de bénéficiaire d'abonnement social TBM



Plafond de ressources :

- 30.54 €par jour,
- Soit 916.34 € parmois.

- **Tous les documents doivent comporter la même adresse sur la commune du lieu de résidence.**
- **Vous devez apporter vos documents originaux, pour constituer votredossier.**

Pièces générales

- photo d'identité.
- Carte d'identité.
- Justificatif de domicile sur Bègles récent, (Facture EDF, Gaz, Quittance).
- Le cas échéant : Carte d'invalidité avec le taux d'invalidité.
- Le cas échéant : Carte ancien combattant.

Pièces spécifiques

Selon votre situation, merci de bien vouloir vous munir des documents listés ci-dessous :

Personnes handicapées ainsi que les personnes âgées :

Dernier avis d'imposition ou de non imposition

Pour une création de carte pour une personne qui serait hébergée :

Une attestation de l'hébergeant, accompagnée d'un justificatif de domicile, ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité de l'hébergeant.

Demandeur d'emploi non indemnisé :

- La notification d'inscription de pôle emploi.
- L'avis de situation à se procurer à la borne du pôle emploi, ou par téléphone au 3949.
- Ou la dispense de recherche d'emploi en cours de validité.
- La notification de refus d'allocation et de rejet du dossier par pôle emploi (ou organismes assimilés) de moins de 6 mois.

Demandeur d'emploi percevant des indemnités du pôle emploi (ou organismes assimilés).

- La notification d'inscription de pôle emploi.
- Le dernier avis de paiement à se procurer à la borne, par téléphone au 3949, ou par internet.

Bénéficiaires du R.S.A :

La notification de la C.A.F du mois en cours avec le montant du R.S.A. ou prime d'activité avec le dernier bulletin de salaire et l'avis de situation de pôle emploi.

Stagiaire ou Formation :

- Une attestation de stage : si le stage est non rémunéré, cela doit être spécifié sur l'attestation.
- Si le stage est rémunéré : l'indemnité mensuelle doit apparaître sur l'attestation.

Bénéficiaires d'un C.A.E :

Le contrat **OU** une attestation de l'employeur précisant la date d'échéance du contrat.

Réfugié OU demandeur d'Asile :

Récépissé de demande d'asile en cours de validité.